



GUIDE PRATIQUE DES ÉCO-DÉFIS

des Artisans / Commerçants / Très Petites Entreprises (TPE)
du Périgord Limousin



Cette opération est proposée par :





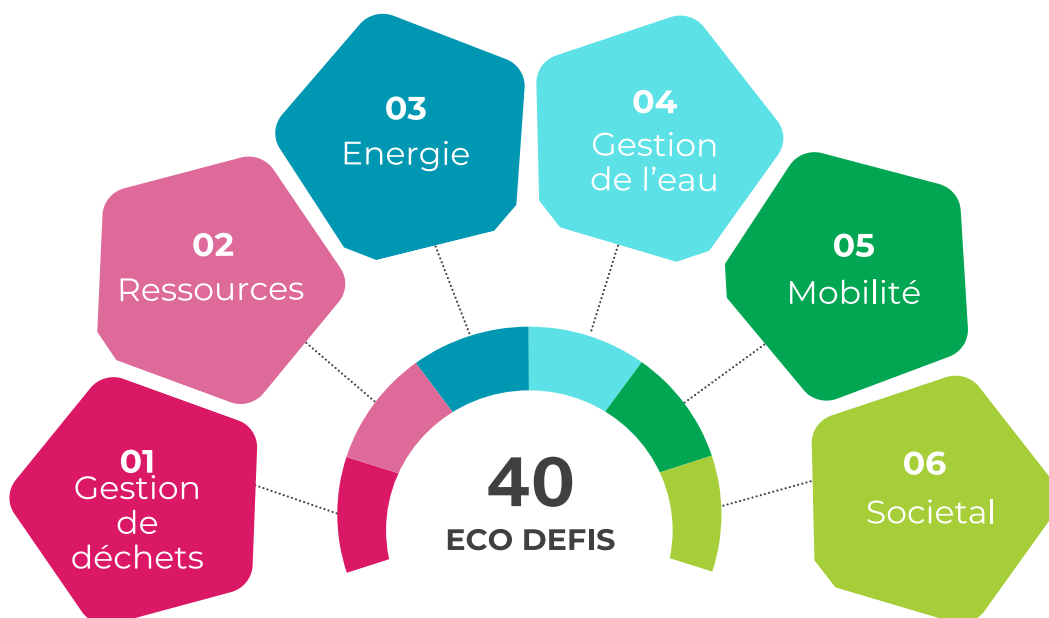
En vous engageant dans l'opération « Éco-défis des commerçants et artisans » vous bénéficiez d'un accompagnement personnalisé de la part de votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat et de votre Chambre de Commerces et de l'Industrie, en partenariat avec votre Communauté de commune Périgord-Limousin.



PRÉSENTATION



Les Eco défis consistent à accompagner et valoriser les Toutes Petites Entreprises (TPE) qui s'engagent à adopter des pratiques durables et responsables dans leur fonctionnement quotidien par l'obtention du label « Eco-Défis des commerçants et artisans ».



Les Eco Défis :

6 thématiques

40 défis adaptés aux entreprises de moins de 10 salariés (TPE)

Accompagner et soutenir les TPE dans leur transition écologique

Contribuer au développement durable à l'échelle locale

Soutenir la stratégie de développement durable du territoire

Comment choisir mes défis ?

Vous devez **choisir 3 défis et cumuler au minimum 5 étoiles**. Les étoiles associées aux défis évaluent vos efforts, notamment le temps pour la mise en œuvre des défis et l'investissement financier éventuel qu'ils nécessitent.

Posez-vous les questions suivantes pour diriger votre choix :

- Quel(s) défi(s) sont déjà mis en place dans votre entreprise ?
- Quels sont les défis les plus facilement réalisables en fonction de votre activité ?
- Quels sont les défis qui permettront de faire baisser les charges liées à votre entreprise ?

Vous avez la possibilité de choisir :

- *Un ou plusieurs défis déjà mis en place dans votre entreprise,*
- *Plusieurs défis dans une même catégorie.*

Accompagnement des commerçants et des artisans

Vous bénéficiez d'un double accompagnement dans la réalisation de vos défis, à travers :

- La remise du présent guide pour vous aider dans la réalisation des défis,
- Le suivi et la préparation du dossier de labellisation avec un conseiller de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat ou de la Chambre du Commerce et de l'Industrie.

Vous devez relever les défis choisis sur une période allant de 3 à 6 mois.

Vous êtes labellisé

Une fois vos défis réalisés, votre dossier sera présenté à un comité qui statuera sur l'obtention du label Eco défis.

Pour conserver le label au bout de 3 ans, vous devrez avoir maintenu les défis déjà relevés et présenter 3 nouveaux défis cumulant au minimum 5 étoiles. Pour ce faire, il est conseillé de réaliser chaque année un défi supplémentaire.

Vous bénéficiez d'un kit de communication

Une fois labellisé, vous recevez un kit de communication gratuit vous permettant de communiquer sur l'opération et sur votre engagement.

Le kit est composé :

- D'un diplôme
- D'une vitrophanie que vous pouvez apposer sur votre vitrine
- Du logo numérique

Vous bénéficiez également d'une communication qui couvre l'opération.

EN BREF :

Je souhaite engager mon entreprise dans la transition écologique

- 1 Répondre à l'appel à participation
- 2 Faire le point avec son conseiller transition écologique
- 3 Relever les défis
- 4 Envoyer les justificatifs à votre conseiller
- 5 Comité de labellisation
- 6 Attribution du label ECO DEFIS et remise du kit de communication

Je poursuis mon engagement en conservant ma labellisation

LISTE DES DEFIS



Thématique	N° du défi	Titre du défi	Défi de base réglementaire	Nombre d'étoiles
Déchets	1	Défi REDUIRE LES EMBALLAGES CLIENTS	Non	2
Déchets	2	Défi METTRE EN PLACE LA CONSIGNE	Non	3
Déchets	3	Défi POINT DE COLLECTE	Non	2
Déchets	4	Défi STOP AUX INVENDUS ALIMENTAIRES	Non	2
Déchets	5	Défi STOP AUX INVENDUS NON ALIMENTAIRES	Oui	1
Déchets	6	Défi EMBALLAGES FOURNISSEURS	Non	2
Déchets	7	Défi TRI SELECTIF	Oui	1
Déchets	8	Défi DECHETS DANGEREUX HORS REP	Oui	1
Déchets	9	Défi DECHETS A FILIERE SPECIFIQUE (REP)	Oui	1
Déchets	10	Défi DEEE	Oui	1
Déchets	11	Défi DECHETS ORGANIQUES	Oui	1
Ressources	12	Défi ECONOMIE DES RESSOURCES	Non	1
Ressources	13	Défi VENTE ECO-PRODUITS ECO-SERVICES	Non	2
Ressources	14	Défi REPARATION / REEMPLOI DE MATERIEL	Non	1
Ressources	15	Défi NUMERIQUE RESPONSABLE	Non	2
Eau	16	Défi ECONOMIE D'EAU	Non	2
Eau	17	Défi STOCKAGE DES PRODUITS DANGEREUX	Oui	1
Eau	18	Défi PRETRAITEMENT REJETS	Oui	1
Eau	19	Défi TECHNO PROPRES	Non	3
Eau	20	Défi RECUPERATION REUTILISATION	Non	3
Mobilité	21	Défi TRANSPORT ALTERNATIF (LOGISTIQUE)	Non	3
Mobilité	22	Défi VEHICULE DECARBONE	Non	3
Mobilité	23	Défi ECOCONDUITE	Non	2
Mobilité	24	Défi MOBILITE DOUCE (PERSONNES)	Non	2
Energie	25	Défi SOBRIETE ENERGETIQUE	Non	1
Energie	26	Défi ISOLATION	Non	3
Energie	27	Défi ECLAIRAGE	Oui	1
Energie	28	Défi EQUIPEMENT PERFORMANT	Non	3
Energie	29	Défi ENTRETIEN MAINTENANCE	Non	2
Energie	30	Défi ENERGIES RENOUEVELABLES	Non	3
Energie	31	Défi CONTRAT VERT	Non	2
Sociétal	32	Défi ERP-ACCESSIBILITE	Oui	1
Sociétal	33	Défi BIEN ETRE & SANTE AU TRAVAIL	Non	2
Sociétal	34	Défi IMPLICATION LOCALE	Non	2
Sociétal	35	Défi EMPLOI	Non	2
Sociétal	36	Défi ENGAGEMENT RESPONSABLE	Non	3
Sociétal	37	Défi CIRCUIT COURT	Non	3
Sociétal	38	Défi PARTENAIRES RESPONSABLES	Non	3
Sociétal	39	Défi BIODIVERSITE, ESPACES VERTS	Non	3
Libre	40	Défi LIBRE	Non	1 à 3

FINANCEMENT



Prise en charge de :

50% par la Communautés de **Communes Périgord-Limousin**,

20% par votre **Chambre Consulaire**.

Reste à charge : **270€ HT**, *au lieu de 900€ HT*

CONTACTS



CCI DORDOGNE

Corinne MOREAU

Chargée de Développement Entreprises

Chambre de Commerce et d'Industrie de Dordogne

05 53 35 80 62 / 06 25 86 78 76

c.moreau@dordogne.cci.fr



NOUVELLE-AQUITAINE

DORDOGNE

Maëlle BOULDOIRE

Chargée de Développement économique – Transition écologique

Direction territoriale Dordogne

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Nouvelle-Aquitaine

06 08 67 06 57 - maelle.boulmoire@cma-nouvelleaquitaine.fr



Communauté de communes
PERIGORD LIMOUSIN

Herminie ROULHAC

Chargée des relations entreprises - Manager de commerce de la
Communauté de communes Périgord-Limousin

06 75 84 60 95

herminie.roulhac@perigord-limousin.fr